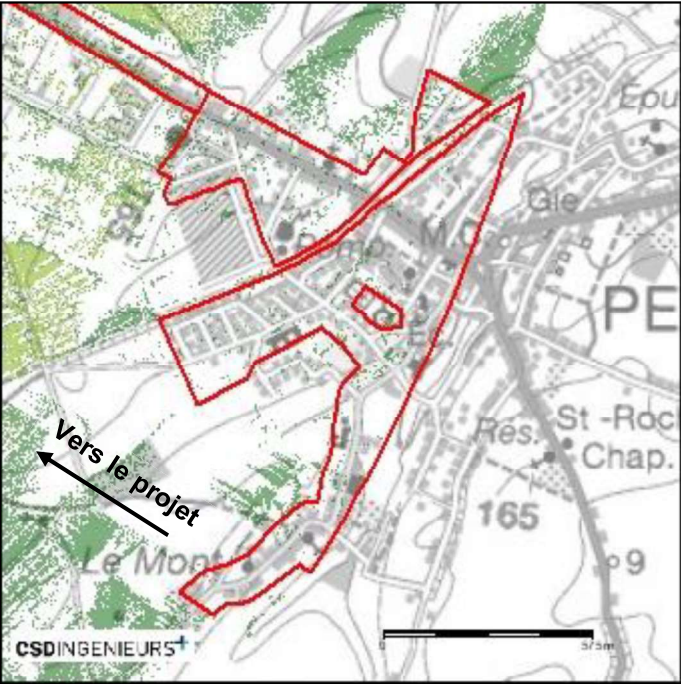


Lieu de vie	Critères d'évaluation et illustrations	Niveaux d'incidences paysagères	
Commune de Perwez			
<p>Perwez</p> <p>LEGENDE</p> <ul style="list-style-type: none"> ZH/ZHCR/ZACC Zone boisée Zone de non-visibilité <p>Incidences paysagères quantitatives</p> <ul style="list-style-type: none"> Négligeables Faibles Limitées Modérées Importantes 	 <p>Figure 118 : Incidences paysagères quantitatives - Perwez</p>	<p>Depuis cette ville, aucune visibilité ne sera présente au sein des espaces publics en raison de la distance, de la densité du bâti et de la végétation. Seuls les étages élevés des habitations pourraient présenter des vues vers les éoliennes.</p> <p>Critères quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de la zone d'habitat/habitat à caractère rural située à moins de 5 km du projet couverte par des zones de visibilité : 5 % • Nombre maximal d'éoliennes du projet visibles : 5 éoliennes (depuis 2 % de la zone d'habitat/habitat à caractère rural située à moins de 5 km du projet) • Distance au projet : minimum 4,1 km • Angle vertical maximal d'occupation visuelle : 2° <p>Critères qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parties visibles des éoliennes : extrémités des pales <ul style="list-style-type: none"> ○ Obstacles visuels naturels : arbres isolés/bosquets d'arbres ○ Obstacles visuels anthropiques : maisons séparées / maisons mitoyennes • Orientation des vues : <ul style="list-style-type: none"> ○ espaces privés : variable ○ espaces publics : majoritairement pas orientées vers le projet 	<p>A l'échelle du village de Perwez : négligeables</p>
Commune de Perwez			